

Council Member Inquiry Form
Demande de renseignement d'un membre du Conseil

Subject: Pollinators on Bus Shelters

Objet : Pollinisateurs sur les abribus

Submitted at: Environment and Climate
Change Committee

Présenté au: Comité de l'environnement
et du changement climatique

From/Exp.:

Date: October 17, 2023

File/Dossier :

Councillor/Conseiller D.
Hill

Date: le 17 octobre 2023

ECCC 2023-03

To/Destinataire:

Nick Stow, Natural Systems & Rural Affairs, Planning, Real Estate, Economic Development / Systèmes naturels et Affaires rurales, Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique

Inquiry:

Municipalities across the world, including in local municipalities like Kemptville and Lanark County, are protecting their local environment by installing pollinators on city infrastructure, including bus shelters.

To explore whether a Pollinator Bus Shelter Pilot is viable, could staff please answer the following questions:

1. Has the City explored such a program in the past? If so, what is the status of that exploration?
2. Based on the programs currently implemented in Kemptville and Lanark County what would staff identify as the benefits generated from such a program, what would staff identify as the risks?
3. What would the expected cost be to implement a pilot of this program for 1-2 bus shelters already scheduled for installation or upgrades in 2024-2026?

Demande de renseignement:

Des municipalités de partout au monde, y compris de petites municipalités comme le comté de Lanark et Kemptville, s'activent pour protéger l'environnement dans leur région en installant des pollinisateurs sur les infrastructures municipales, notamment des abribus.

Afin de déterminer si un projet pilote sur l'installation de pollinisateurs sur les abribus serait viable, le personnel pourrait-il répondre aux questions suivantes :

1. La Ville a-t-elle déjà exploré ce genre de programme auparavant? Dans l'affirmative, quelles en ont été les constatations?
2. Si l'on examine les programmes mis en place dans le comté de Lanark et Kemptville, quels avantages et quels risques le personnel peut-il relever de tels programmes?
3. Quel serait le coût anticipé pour la mise en place d'un projet pilote pour ce genre de programme sur 1 ou 2 abribus dont l'installation ou la modernisation est déjà prévue au cours de la période de 2024 à 2026?

Response (Date: 2024-Mar-19)

Municipalities across the world, including in local municipalities like Kemptville and Lanark County, are protecting their local environment by installing pollinators on city infrastructure, including bus shelters.

To explore whether a Pollinator Bus Shelter Pilot is viable, could staff please answer the following questions:

1. Has the City explored such a program in the past? If so, what is the status of that exploration?

Staff have not explored such a program. If directed, staff would first need to determine whether any of the existing flat-roofed bus shelters have the physical capacity to accommodate the added weight of a green roof. However, flat-roof shelters are no longer supported by the City of Ottawa Accessibility Design Standards. The Accessibility Design Standards require the roof to be designed in such a way to prevent rain, snow, or ice accumulation at the entrance of the bus shelter and adjacent routes. To meet this requirement, the City is currently only procuring shelters with sloped roofs. These new shelters provide a roof that is designed to shed snow, rain and ice accumulation at the entrance and adjacent routes.

As a result, the flat-roofed shelters are in the process of being phased out and the City stopped procuring them in 2021. The new shelters, which have been purchased with translucent and sloped roofs to improve customer security, and meet Accessibility Design Standards, would be unsuitable for a green roof unless those shelters are customized.

2. Based on the programs currently implemented in Kemptville and Lanark County what would staff identify as the benefits generated from such a program, what would staff identify as the risks?

Staff are not familiar with any existing programs in eastern Ontario, but in general we consider that the benefits of adding pollinator habitat to bus shelters would be minimal when compared with other existing opportunities for habitat improvement. The City has recently approved changes to the Use and Care of Roads By-law which enable residents to diversify the vegetation within the City right-of-way adjacent to their properties. We also have targets for naturalization areas in our Parks Development Manual, and regularly include naturalized meadow habitats in our stormwater management facilities and other passive greenspaces. Even in the most urban neighbourhoods, planter boxes and street trees provide opportunities for pollinator foraging. We continue to promote the use of native plants in public and private landscaping projects, in large part due to their value to pollinators. We do not believe that installing green roofs on bus shelters would significantly improve pollinator habitat in Ottawa.

As noted in Question 1, staff would have to identify appropriate bus shelter designs to ensure they are compliant with the accessibility standards while providing the necessary features to accommodate a green roof, as well as to ensure a safe environment for customers. This would necessitate purchasing shelter(s) outside the current scope and design of the ongoing shelter-replacement program. This could increase the cost of the shelter (per-shelter basis) and the long-term maintenance. Additionally, installing a green roof on a shelter would likely reduce the lifespan and require additional lifecycle maintenance.

3. What would the expected cost be to implement a pilot of this program for 1-2 bus shelters already scheduled for installation or upgrades in 2024-2026?

As noted in the previous responses, staff would not recommend purchasing a new flat-roof bus shelter as they do not meet the City's Accessibility Design Standards.

The cost of a new curved-roof shelter is approximately \$12,000, which includes

installation. A curved-roof shelter that could accommodate a green roof would increase the cost due to necessary customization. Of note, there is currently no funding in the approved Transit Services capital budget to either add the green roofs or to increase the weight-bearing capacity of any of our current shelters.

Réponse (Date: le 19 mars 2024)

Des municipalités de partout au monde, y compris de petites municipalités comme le comté de Lanark et Kemptville, s'activent pour protéger l'environnement dans leur région en installant des pollinisateurs sur les infrastructures municipales, notamment des abribus.

Afin de déterminer si un projet pilote sur l'installation de pollinisateurs sur les abribus serait viable, le personnel pourrait-il répondre aux questions suivantes :

1. La Ville a-t-elle déjà exploré ce genre de programme auparavant? Dans l'affirmative, quelles en ont été les constatations?

Le personnel n'a pas essayé ce genre de programme. Si on le lui demande, il devra d'abord déterminer si les abribus à toit plat existants ont la capacité physique de supporter le poids d'un toit vert. Cela dit, les abribus à toit plat ne respectent plus les normes de conception accessible de la Ville d'Ottawa. Selon ces normes, les toits devraient être conçus de manière à prévenir l'accumulation de pluie, de neige ou de glace devant l'abribus et sur les routes adjacentes. Pour respecter cette exigence, la Ville n'achète actuellement que des abribus à toit pentu, qui permettent d'éviter les accumulations.

La Ville supprime donc progressivement ses abribus à toit plat et n'en achète plus depuis 2021. Les nouveaux abribus à toit pentu translucide, qui visent à améliorer la sécurité de la clientèle et respectent les normes de conception accessible, ne peuvent pas recevoir de toit vert à moins d'être adaptés.

2. Si l'on examine les programmes mis en place dans le comté de Lanark et Kemptville, quels avantages et quels risques le personnel peut-il relever de tels programmes?

Le personnel ne connaît pas bien les programmes mis en œuvre dans l'est de l'Ontario, mais, de manière générale, il considère que les avantages de l'ajout d'habitats pour les pollinisateurs sur les abribus seraient minimes en comparaison à d'autres possibilités d'amélioration des habitats. La Ville a récemment approuvé les modifications apportées

au *Règlement sur l'utilisation et l'entretien des routes*, lesquelles permettent aux résidents de diversifier la végétation sur l'emprise adjacente à leur propriété. Nous avons également instauré des objectifs de naturalisation dans notre Manuel d'aménagement des parcs et aménageons régulièrement des habitats sous la forme d'espaces naturalisés dans nos installations de gestion des eaux pluviales ainsi que dans d'autres espaces verts passifs. Même dans les quartiers les plus urbanisés, des jardinières et des arbres de rue permettent aux pollinisateurs de se nourrir. Nous continuons de promouvoir l'utilisation de plantes indigènes dans les projets d'aménagement paysager publics et privés en raison principalement de l'intérêt qu'elles présentent pour les pollinisateurs. Nous ne pensons pas que l'installation de toits verts sur les abribus améliorerait de manière significative l'habitat des pollinisateurs à Ottawa.

Comme il a été mentionné dans la réponse à la question 1, le personnel devrait adapter la forme des abribus pour respecter les normes d'accessibilité tout en permettant l'aménagement d'un toit vert, et pour veiller à offrir un environnement sécuritaire à la clientèle. Pour ce faire, il faudrait acheter des abribus différents de ceux prévus dans le programme de remplacement actuel. Cela pourrait accroître le coût des abribus (à l'unité) et de l'entretien à long terme. En outre, l'installation d'un toit vert sur un abribus pourrait réduire la durée de vie de celui-ci et nécessiter un entretien supplémentaire tout au long de son cycle de vie.

3. Quel serait le coût anticipé pour la mise en place d'un projet pilote pour ce genre de programme sur 1 ou 2 abribus dont l'installation ou la modernisation est déjà prévue au cours de la période de 2024 à 2026?

Comme il a été mentionné dans les précédentes réponses, le personnel ne recommande pas l'achat de nouveaux abribus à toit plat, car ils ne répondent pas aux normes de conception accessible de la Ville.

Un nouvel abribus à toit pentu coûte environ 12 000 \$ (installation incluse). L'aménagement d'un toit vert sur un toit pentu augmenterait les coûts en raison de l'adaptation nécessaire. Mentionnons également qu'aucun financement n'est prévu dans le budget des immobilisations approuvé des Services de transport en commun pour ajouter des toits verts ou pour renforcer la capacité des abribus actuels à supporter du poids.

Standing Committees / Commission Inquiries:

Demande de renseignements des Comités permanents / Commission :

Response to be listed on the Environment and Climate Protection Committee Agenda of March 19, 2024

La réponse devrait être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Comité de l'environnement et du changement climatique prévue le 19 mars 2024